











Maisons individuelles en R+1 ou petits immeubles collectifs en R+3



Immeubles de logements de grandes hauteurs du R+3 au R+15



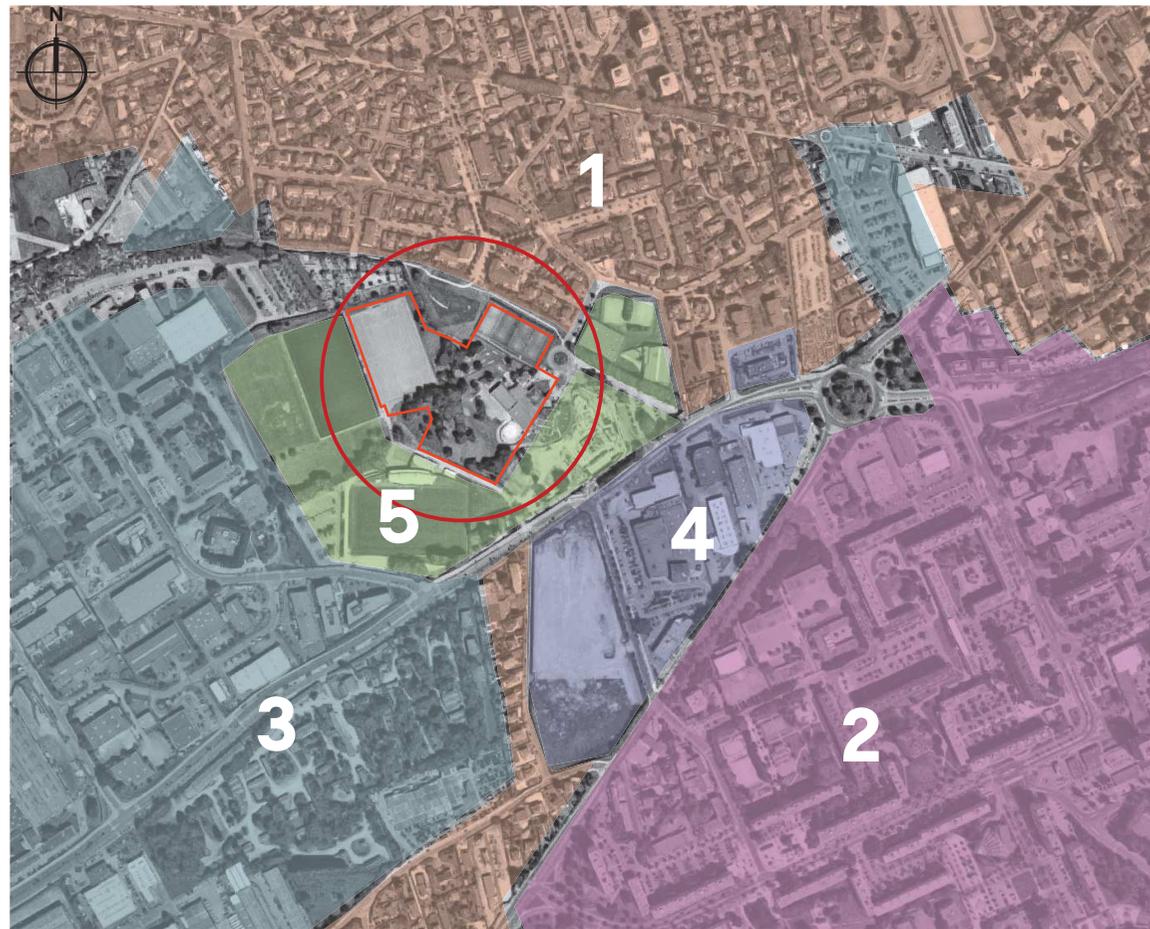
Bâtiments tertiaires RDC à R+2



Zone commerciale RDC



Pôle sportif





Rillieux-la-Pape (69)

CoGV
Octobre 2020

**Prédiagnostic écologique
Contrat N°2020613**

PREDiag

Outil d'aide à la décision
à destination du maître
d'ouvrage



biotope

Citation recommandée	Biotope, 2020, Rillieux-la-Pape, Prédiagnostic écologique Contrat N 2020613. Evolyia. 21 p.	
Objet du document	Outil d'aide à la décision à destination du maître d'ouvrage	
Version/Indice	Version finale	
Date	30/10/2020	
N° de contrat	2020613	
Maître d'ouvrage	CoGV 13 rue des Emeraudes 69006 LYON	
Interlocuteur	Vincent Jacquemot	E-mail : vjacquemot@evolyia.fr Téléphone : 06.75.61.23.94
Biotope, Responsable du projet	Anaïs Buatier	E-mail : abuatier@biotope.fr Téléphone : +33 (0)7 89 59 83 96
Biotope, Contrôleur qualité	Eva Boyer	E-mail : eboyer@biotope.fr Téléphone : 04 81 65 86 11

1 Localisation du site, contexte d'étude et méthode appliquée

Le site d'étude se situe dans le quartier de Perica Village sur la commune de Rillieux-la-Pape, département du Rhône (69), région Auvergne Rhône-Alpes.

Le maître d'ouvrage du présent travail est CoGV.

Ce prédiagnostic a pour objet de déterminer les risques et opportunités liés à la biodiversité quant à la faisabilité du présent projet d'aménagement sur le site d'étude. Il consiste en :

- 1) Un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur le site d'étude ;
- 2) Un bilan des zonages du patrimoine naturel et des continuités écologiques majeures concernant le site d'étude ;
- 3) Un repérage par un écologue confirmé du site et de ses potentialités d'accueil pour la flore et les principaux groupes de faune protégés ou à enjeu de conservation ;
- 4) Un avis sur le niveau de risque identifié.

Les investigations de terrain ont eu lieu le 22 et le 30 septembre 2020. Les différents milieux du site d'étude ont été parcourus dans un objectif d'optimisation des observations d'espèces pouvant constituer un enjeu écologique et/ou ayant des implications réglementaires pour le projet d'aménagement. L'attention s'est notamment portée sur les milieux naturels ou artificiels susceptibles d'accueillir la plus grande diversité de faune et de flore : les zones de friches, les milieux herbacés et le parc arboré.

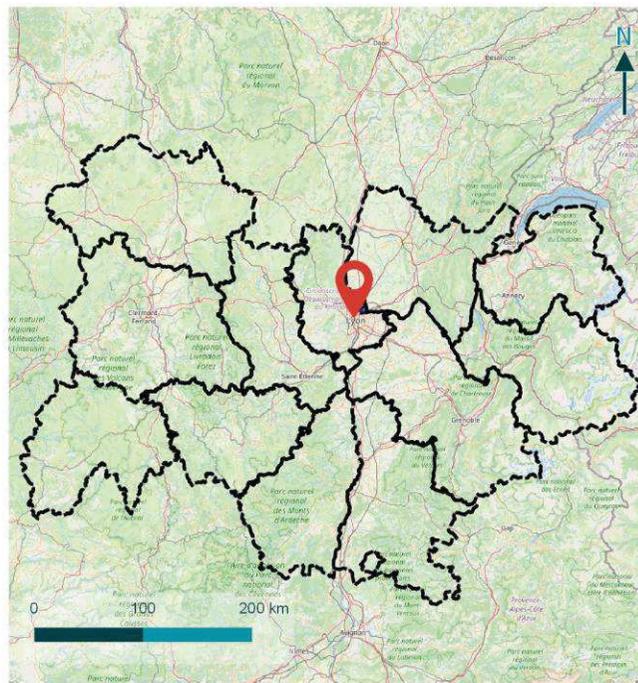
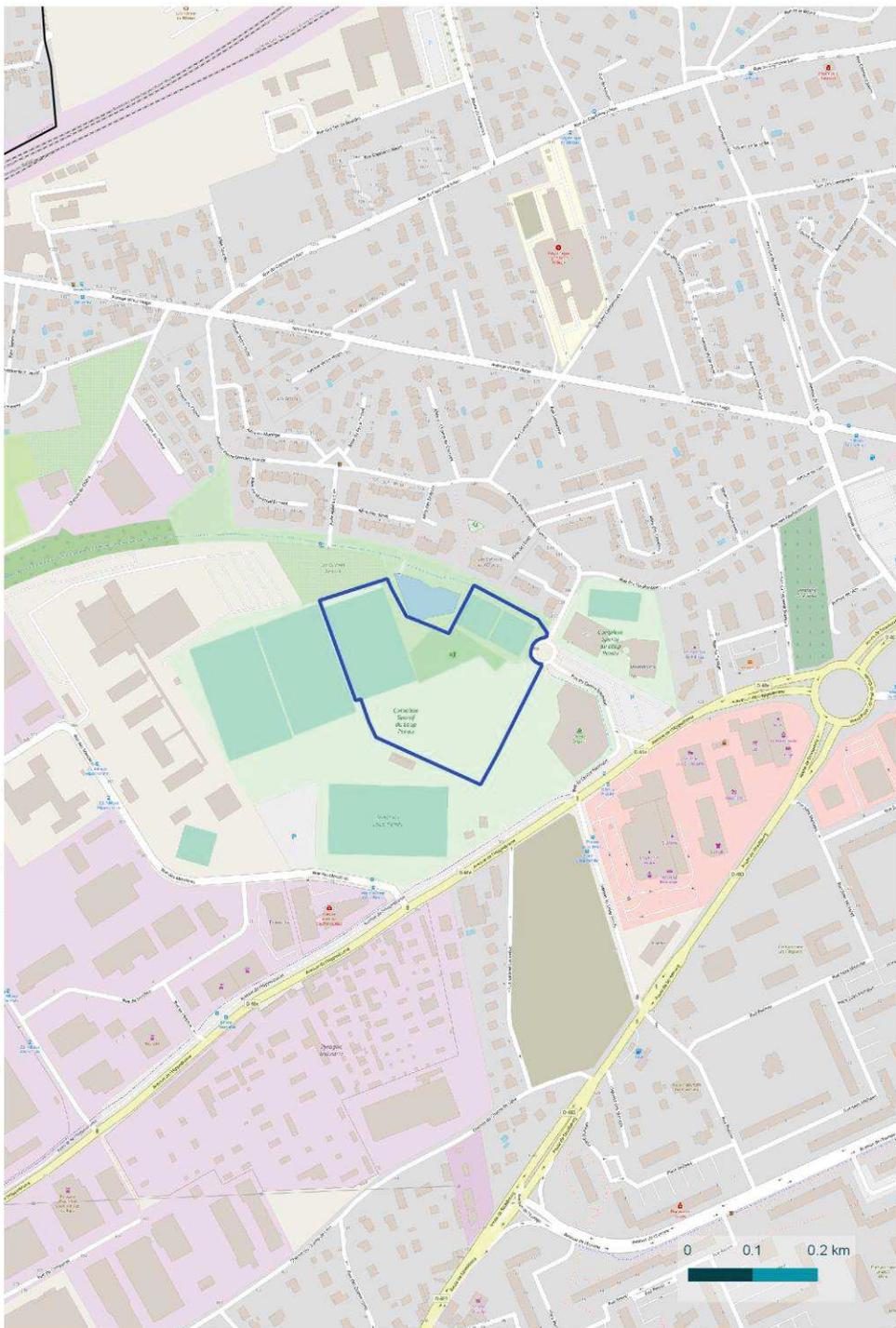
Une synthèse et des recommandations d'aide à la décision sont proposées en fin de document.

Soulignons que ce document ne peut en aucun cas constituer le volet milieux naturels d'une étude d'impact.



Figure 1 : Vue du site d'étude dans son environnement (Source : Google Earth, images satellites 2020)

 Cf : **Carte 1** : Localisation de l'aire d'étude



Localisation de l'aire d'étude

Prédiagnostic écologique sur une parcelle rue du Centre n°99 à Rillieux-la-Pape (69)

Légende

-  Aire d'étude
-  Commune de Rillieux-la-Pape
-  Départements de la région Auvergne Rhône-Alpes



2 Bilan des données consultées

Bibliographie relative au site d'étude ou à proximité*	
Biotope, 2018. Diagnostique faune-flore dans le cadre de l'aménagement du secteur Bottet 2 à Rillieux-la-Pape (69).	Aucune espèce de flore patrimoniale et/ou protégée. Espèces exotiques envahissantes identifiées. Espèces faunistiques protégées dont plusieurs patrimoniales notamment concernant le groupe des reptiles, oiseaux et mammifères.
Biotope, 2019. Diagnostique-faune flore dans le cadre du projet montée de Castellane à Rillieux-la-Pape (69).	Espèces et cortèges de flore patrimoniaux et/ou protégés identifiés. Espèces faunistiques protégées dont plusieurs patrimoniales notamment concernant le groupe des reptiles, oiseaux et mammifères.
Biotope, 2019. Diagnostic faune-flore sur le secteur ZAC des Alagniers à Rillieux-la-Pape (69)	Aucune espèce de flore patrimoniale et/ou protégée. Espèces exotiques envahissantes identifiées. Espèces faunistiques protégées dont plusieurs patrimoniales notamment concernant le groupe des reptiles, oiseaux et mammifères.
LPO/APIE, 2016-2019 : Plan local de sauvegarde de l'œdicnème criard (69)	Données sur la répartition des couples d'œdicnèmes, commune de Rillieux la Pape hors périmètre du plan. Aucune donnée disponible.

Données publiques disponibles relatives au site d'étude*				
Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
PIFH	CBNA / CBNMC	Flore vasculaire	Octobre 2020	Plus d'une centaine d'espèces végétales patrimoniales sont recensées sur la commune dont 33 sont protégées à différente échelles.
Faune Rhône	LPO	Biodiversité communale (Rillieux-la-Pape) sur la faune (Oiseaux, Herpeto, Mammifères)	21 Octobre 2020	Nombreuses espèces faunistiques protégées dont certaines susceptibles de fréquenter la zone d'étude au regard des habitats disponibles.

* Données de moins de dix ans

État des connaissances avant investigations de terrain		
FAIBLE et ANCIEN	VARIABLE et RECENT	BON et RECENT
État de conservation et fonctionnalité des milieux		
<p>Les informations naturalistes relatives au secteur sont assez importantes, notamment au niveau communal. Le nombre d'espèces patrimoniales, et/ou protégées connu sur la commune est important, notamment pour la flore. Néanmoins, au droit de l'aire d'étude, aucune étude ciblée n'a été réalisée. Les habitats très anthropiques et remaniés observés au sein de la zone d'étude permettent de modérer les enjeux potentiels.</p>		

3 Zonages du patrimoine naturel

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km alentours.

Seuls sont retenus ici les zonages concernant spécifiquement les milieux naturels et la biodiversité, hors urbanisme.

Cf. Carte 2 présentée à la page 8.

Zonages réglementaires du patrimoine naturel	
APB - FR3800687 - Iles de Crépieux Charmy	2,6 km au ISE
Site Natura 2000 au titre de la Directive Habitats Faune Flore - SIC n°FR8201785 - Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage	2,8 à 5 km au SE
Zonages d'inventaires du patrimoine naturel	
ZNIEFF I – 820031395 – Prairie de la Feyssine	3,1 km au S
ZNIEFF I – 820030695 – Côtère de Rillieux	1,3 km à l'E
ZNIEFF I – 820031397 – Bassin de Miribel-Jonage	2,6 km à 5 km au SE
ZNIEFF I – 820031403 – Pelouses et boisements de l'Est des monts d'Or	4,8 km à l'O
ZNIEFF I – 820032298 – Escarpement des Guettes	3,3 km au NO
ZNIEFF I – 820030884 – Ile Roy	2,3 km à l'O
ZNIEFF I – 820030685 – Costière du Bois de Laie	3 km à l'E
ZNIEFF II – 820030687 – Côtère Méridionale De La Dombes	1,7 à 5 km à l'E
ZNIEFF II – 820031407 – Massif Des Monts D'or	4,7 km à l'O
ZNIEFF II – 820030870 – Val De Saône Méridional	2,4 à 5 km à l'O
ZNIEFF II – 820004939 – Ensemble formé par le fleuve Rhône, ses Lônes et ses Brotteaux à l'amont de Lyon	1,7 à 5 km au SE
Autres zonages du patrimoine naturel	
ENS n°23 – Monts d'Or	4,8 km à l'O
ENS n°25 - Vallon des Échets	4,8 km au NO
ENS n°26 – Île Roy	2,3 km à l'O
ENS n°27 – Vallée du ruisseau du Ravin	1 km au N
ENS n°28 - Zone de Vancia	2,9 km au N
ENS n°29 - Parc de Sermenaz	2 km à l'E
ENS n°35 - Parc de la Feyssine	3,4 km au S
ENS n°36 - Champs captants de Crépieux-Charmy	2,3 km au SE
ENS n°37 - Parc de Miribel-Jonage	4 km au SE

Des zonages problématiques ou bloquants pour le projet ?	Des zonages à prendre en compte ?
OUI / NON	OUI / NON
<p>Aucun zonage réglementaire n'intercepte le site d'étude.</p>	<p>Aucun zonage n'intercepte le site d'étude, cependant, les inventaires ZNIEFF et SIC sont à prendre en compte dans l'identification et l'analyse des enjeux sur le site d'étude. Il n'y a aucune implication réglementaire, ces zonages nous indiquent les espèces à rechercher plus particulièrement sur le terrain.</p> <p>Il y a deux sites ENS ainsi qu'une ZNIEFF I et II qui sont particulièrement proches du site d'étude sans le recouper.</p> <p>Les zones humides identifiées au niveau du département sont traitées dans le chapitre 5 « Zones humides ». A noter que plusieurs sont présentes dans un rayon de 5 km autour du site de projet, mais aucune n'est en lien avec celui-ci.</p> <p>De manière générale, l'analyse des zonages dans la zone tampon de 5 km autour du projet nous indique qu'il y a très peu de probabilités que le site entretienne des liens fonctionnels avec les sites naturels recensés autour.</p>

Zonages du patrimoine naturel

Prédiagnostic écologique -
Rillieux-la-Pape (69)

Zonages réglementaires
du patrimoine naturel

-  Zone Spéciale de Conservation, directive "Habitats, faune, flore"
-  Arrêté de Protection de Biotope

Zonages d'inventaires du
patrimoine naturel

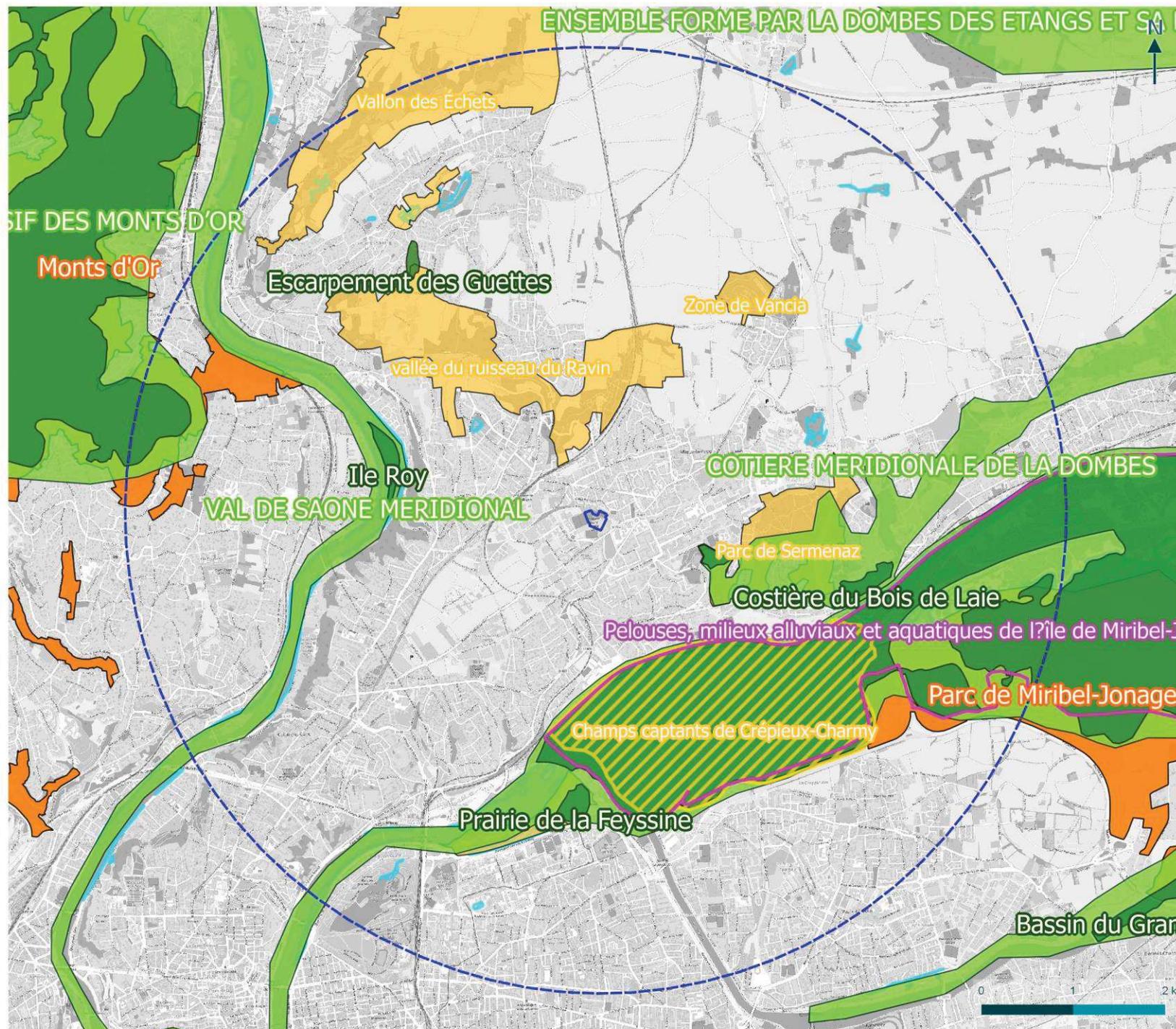
-  Zones Humides
-  ZNIEFF de type II
-  ZNIEFF de type I

Autres zonages du
patrimoine naturel

-  Espaces Naturels Sensibles du Rhône (ENS)
-  ENS du Grand Lyon

Aire d'étude

-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude élargie



4 Continuités écologiques

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km.

Cf. Carte 3 présentée à la page 12 et Carte 4 présentée à la page 13.

Le site et ses abords sont-ils concernés par des réservoirs de biodiversité à prendre en compte ?			OUI / NON
Réservoir de biodiversité	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
Les Monts d'Or	SRCE Rhône-Alpes	Sous-trame des milieux boisés et ouverts	National Régional Local
Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage	SRCE Rhône-Alpes	Sous-trame des milieux humides, boisés et ouverts	National Régional Local
Vallon des échets	SRCE Rhône-Alpes	Sous-trame des milieux ouverts	National Régional Local
Escarpement des guettes	SRCE Rhône-Alpes	Milieux boisés et ouverts	National Régional Local
Île Roy	SRCE Rhône-Alpes	Milieux boisés	National Régional Local
Côtière de Rillieux	SRCE Rhône-Alpes	Milieux boisés	National Régional Local
Costière du bois de Laie	SRCE Rhône-Alpes	Milieux semi-ouvert	National Régional Local
Vallée du ruisseau du ravin	TVB Grand Lyon	Boisé	National Régional Local
Parc de Sermenaz	TVB Grand Lyon	Boisé	National Régional Local

Le site et ses abords sont-ils concernés par des corridors écologiques à prendre en compte ?			OUI / NON
Corridor écologique	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
Traverse les zones agricoles et l'ENS du Vallon des Échets au nord-ouest du site jusqu'au Marais des Échets et les étangs de la Dombe. Situé à environ 4,9 km du site au NO.	SRCE Rhône-Alpes	Sous-trame des milieux humides, boisés et ouverts	National Régional Local
Traverse les zones agricoles au nord-ouest du site d'étude jusqu'au parc de Miribel-Jonage. Situé à l'Est du site d'étude, à environ 2,5 km.	SRCE Rhône-Alpes	Sous-trame des milieux humides et ouverts	National Régional Local
Traverse le Val de Saône Méridional vers l'ENS de la Vallée du ruisseau du Ravon. Situé à 2,5 km au NO du site.	TVB Grand Lyon	Sous trame des milieux boisés	National Régional Local

Traverse la Côtère de Rillieux vers le Parc de Sermenaz. Situé à environ 1,6 km du site à l'Est.	TVB Grand Lyon	Sous trame des milieux boisés	National Régional Local
--	----------------	-------------------------------	-------------------------------

Points de vigilance / Commentaires

Les corridors et les réservoirs biologiques du SRCE et de la TVB Grand Lyon identifiés dans le périmètre d'analyse de 5 km autour du projet ne concernent pas directement le site du projet.

Il y a deux réservoirs de biodiversité qui sont proches du site (à moins de 1,3 km) : le réservoir de biodiversité associé à la Côtère de Rillieux ainsi que celui associé à l'ENS de la Vallée du Ruisseau du Ravin. Ce dernier ne présente pas de connexion au site car il est séparé par la ligne TGV qui représente un obstacle à la biodiversité identifié au SRCE. L'autre réservoir le plus proche est la Côtère de Rillieux, principalement connu pour sa richesse floristique exceptionnelle. Il est séparé du site d'étude par des milieux très urbanisés, coupant les continuités écologiques entre les deux endroits. Cependant, la Huppe fasciée (*Upupa epops*) y est connue, et il est possible qu'elle soit présente sur le site du projet.

Ainsi, le site de l'aire d'étude du projet ne semble pas avoir de connexion avec les entités identifiées ici au niveau régional et local. Cependant, la création d'espaces verts communs en accompagnement des logements est une opportunité à saisir pour améliorer les continuités écologiques locales.

5 Zones humides

Bilan établi sur le site de projet et au niveau des espaces périphériques en continuité fonctionnelle avec celui-ci.

Cf. Carte 3 présentée à la page 12.

Le site et ses abords sont-ils concernés par des zones humides à prendre en compte ?

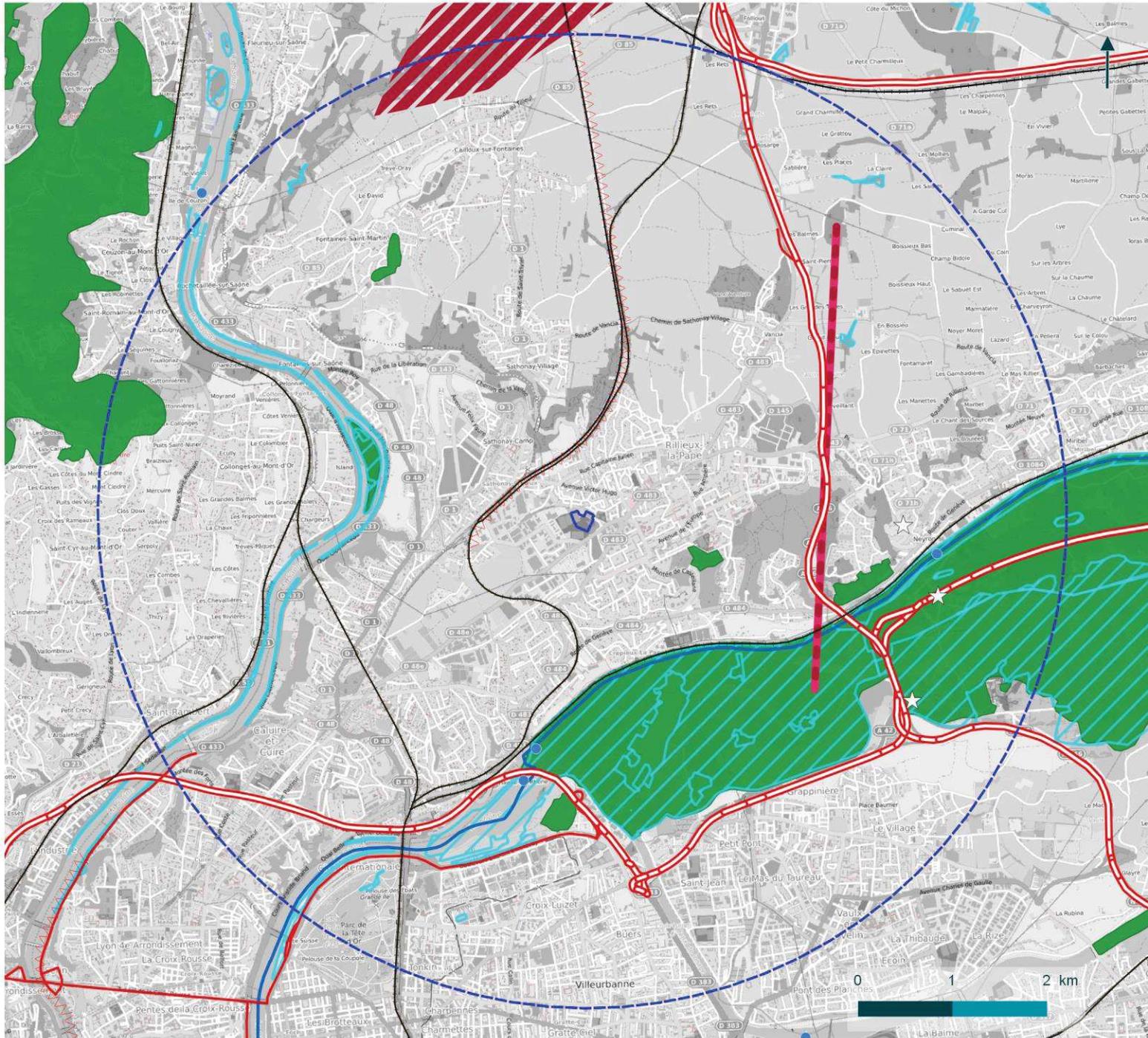
OUI / NON

Aucune zone humide ne se situe à proximité immédiate du projet. Pour information, le tableau ci-dessous présente l'ensemble des zones humides dans un rayon de 5 km autour du projet et leur distance par rapport à celui-ci.

	Source	Localisation
Berges du Rhône à Lyon - La Tête d'Or	SRCE Rhône-Alpes	5 km au sud est
Bois humide de Vancia	SRCE Rhône-Alpes	3,4 km à l'est
Bois humide les Places	SRCE Rhône-Alpes	4,8 km au nord-est
Canal de Miribel	SRCE Rhône-Alpes	3 à 5 km à l'est
Crepieux-Charmy	SRCE Rhône-Alpes	2 km à l'est
La Feyssine	SRCE Rhône-Alpes	3,2 km au sud
Lac des Eaux Bleues	SRCE Rhône-Alpes	5 km à l'est
L'île de Roy	SRCE Rhône-Alpes	2,3 km à l'ouest
Mares de La Doua	SRCE Rhône-Alpes	4,3 km au sud
Ripisylve de la Saône - Rive droite - Ile Barbe	SRCE Rhône-Alpes	4,4 km au sud-ouest
Ripisylve de la Saône - Rive droite - Montessuy	SRCE Rhône-Alpes	4 km au sud-ouest
Ripisylve de la Saône - Rive droite de Couzon	SRCE Rhône-Alpes	2,8 km à l'ouest
Ripisylve de la Saône - Rive gauche - Sathonay	SRCE Rhône-Alpes	2 à 3,5 km à l'ouest
Ripisylve de la Saône - Rive gauche de Neuville Sur Saône	SRCE Rhône-Alpes	4,5 km à l'ouest
Ruisseau de La Tete d'Or	SRCE Rhône-Alpes	4,3 km au sud-est
Ruisseau des Echets	SRCE Rhône-Alpes	4,7 km au nord-ouest

Points de vigilance / Commentaires

Aucune zone humide identifiée au SRCE Rhône-Alpes n'est en interaction avec le site projet.



Trame verte et bleue et fonctionnalités écologiques issues du SRCE Rhône-Alpes

Prédiagnostic écologique - Rillieux-la-Pape (69)

- Aire d'étude élargie
- Aire d'étude rapprochée

Obstacles

- Zones de conflits
- Points de conflits
- Obstacles à l'écoulement des cours d'eau

Réseaux

- LGV
- Voie normale
- Routes principales
- Type autoroutier

Corridors écologiques

- Fuseaux
- Axes

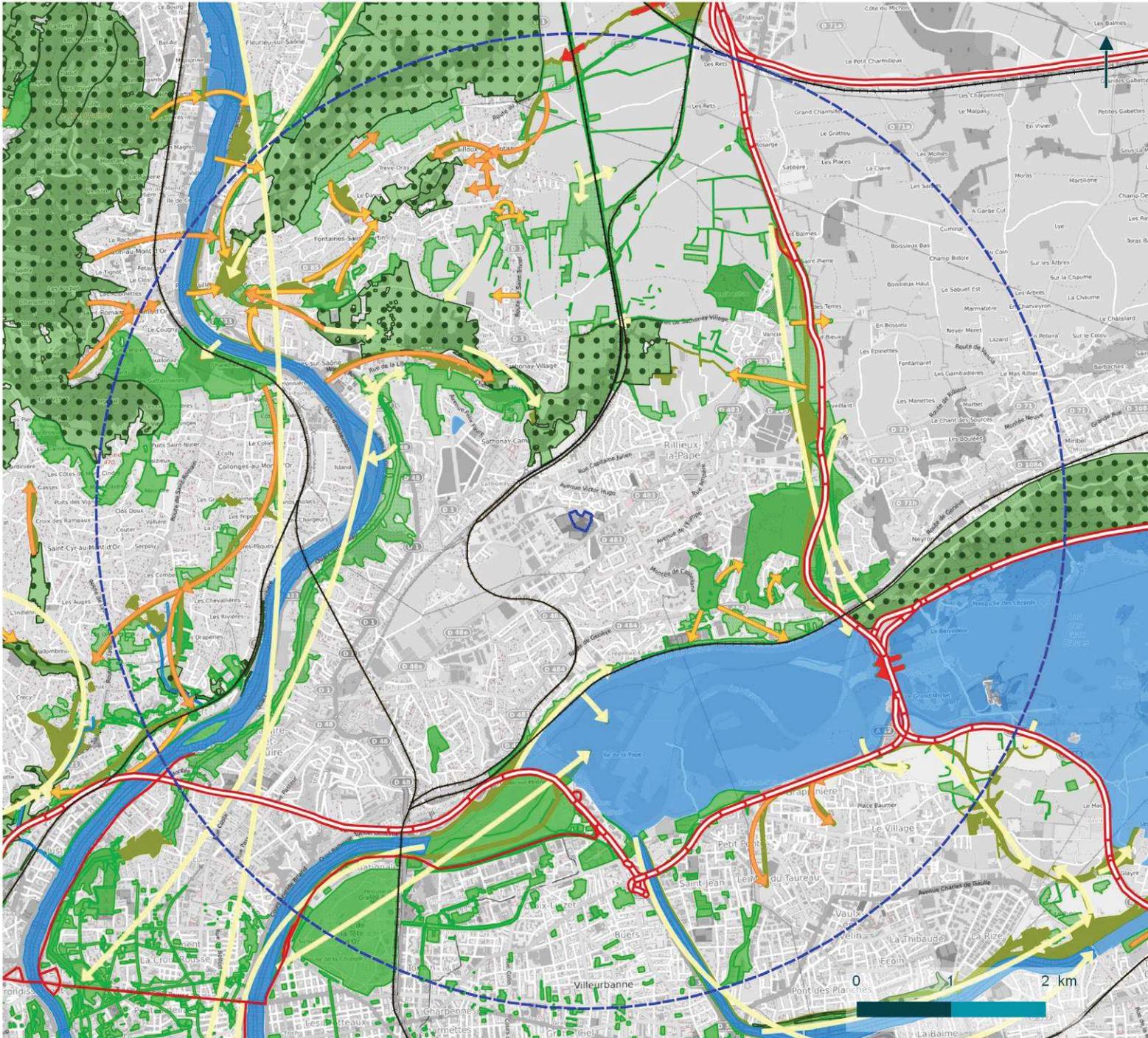
Trame Bleue

- Cours d'eau
- Zones Humides

Trame Verte

- Réservoirs de biodiversité





Trame verte et bleue et fonctionnalités écologiques issues de la TVB Grand Lyon

Prédiagnostic écologique - Rillieux-la-Pape (69)

Aires d'études

- Aire d'étude élargie
- Aire d'étude rapprochée

Réseaux (issus du SRCE)

- LGV
- Voie normale
- Type autoroutier

TVB Grand Lyon

- Enjeu local (SCOT)
- Local (Grand Lyon)
- Régional (SRCE)
- Corridors Trame Bleue
- Réservoirs Trame Bleue
- Réservoirs Trame Verte et Bleue
- Corridors Trame Verte et Bleue
- Corridors Trame Verte
- Réservoirs Trame Verte



6 Repérage de terrain

Caractère naturel du site d'étude

De manière globale, le site d'étude présente un caractère :

Artificiel Site dominé par une occupation du sol urbaine ou industrielle	Plutôt naturel Site occupé par une mosaïque de milieux naturels et de milieux artificiels	Naturel Site dominé par des milieux naturels spontanés
--	---	--

Principaux milieux présents

Les principaux milieux présents sur le site d'étude sont :

Espace récréatif type terrain de sport à l'abandon :

Présents en partie nord-ouest de l'aire d'étude.
Nombreuses stations de vergerettes et de Sénéçon du cap (espèces invasives).



Friche pionnière sur sol nu après remblais :

Colonisation de ces espaces nus par de nombreuses espèces pionnières dont l'Ambroisie (espèce invasive).



Parc arboré type square citadin :

Essences majoritairement autochtones et individus matures avec quelques individus de Laurier du Caucase (espèce invasive).



Présence de cavités arboricoles.

Milieux herbacés type prairie améliorée régulièrement fauchée

Formations herbacées denses dans les secteurs dépourvus de strate arborescente.



Présence de quelques mares temporaires.

Des éléments évidents permettent-ils d'identifier d'ores et déjà des enjeux écologiques ayant des implications réglementaires sur le site ?

OUI / NON

Les éléments d'ores et déjà identifiés sur le site, constituant des enjeux écologiques ayant des implications réglementaires sont résumés dans les tableaux ci-après.

6.1 Enjeux avérés

Présence avérée d'espèces protégées :

Amphibiens Reptiles Mammifères Oiseaux

Des oiseaux communs mais protégés ont été observés sur le site. Bien que la période d'observation ne permette pas de statuer sur une présence des espèces en période de reproduction, leur présence en période internuptiale laisse supposer une occupation du site en période nuptiale également.

Le tableau ci-dessous présente le détail des cortèges auxquels les oiseaux observés peuvent être rattachés. Cf Carte 5 présentée page 18.

Espèces ou cortèges d'espèces observés lors de la visite de terrain	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Cortège des ubiquistes (nicheur possible) : Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>), Mésange bleue (<i>Cyanistes caruleus</i>) ; Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)	Faible à Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Cortège des milieux boisés (nicheur possible) : Pie bavarde (<i>Pica pica</i>), Pic vert (<i>Picus viridis</i>) ; Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Cortège des minéraux et bâtis (en alimentation) : Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>) ; Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>) ; Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

Toutes ces espèces sont communes mais protégées. Seul le Chardonneret élégant, en déclin au niveau national présente un enjeu plus important que les autres espèces.

La Pie bavarde présente également un enjeu plus élevé (classé Quasi-menacée sur la liste rouge des oiseaux de Rhône-Alpes) mais n'est pas protégée.

Présence de zones humides nécessitant une étude de leurs fonctions ?

OUI / NON

Aucun habitat naturel observé lors de ce pré-diagnostic ne laisse présager la présence de zones humides.

6.2 Enjeux potentiels

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?

OUI / NON

Les éléments pressentis sur le site qui peuvent constituer des enjeux écologiques qui peuvent avoir des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après :

Présence potentielle d'espèces protégées communes : Amphibiens Reptiles Mammifères Oiseaux

Au regard des habitats présents sur l'aire d'étude, plusieurs espèces protégées et/ou patrimoniales peuvent potentiellement fréquenter le site. Le tableau ci-après détaille ces potentialités.

Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Amphibiens		
Crapaud calamite (<i>Epidalea calamita</i>) : présence de mares temporaires favorables à la reproduction de l'espèce.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Reptiles		
Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Couleuvre verte et jaune (<i>Hierophis viridiflavus</i>)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Orvet fragile (<i>Anguis fragilis</i>)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Oiseaux		
Cortège des ubiquistes : Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>), Serin cini (<i>Serinus serinus</i>)	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Cortège des milieux boisés : Hibou moyen duc (<i>Asio otus</i>), Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Œdicnème criard (<i>Burhinus oedicanus</i>) : secteur géographique en dehors du périmètre du plan local de sauvegarde de l'espèce, milieu peu favorable. Peut néanmoins nicher sur les zones de chantier récentes.	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Mammifères et chiroptères		
Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>), Ecureuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i>)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Chiroptères gîtant dans les cavités arboricoles : Noctule commune (<i>Nyctalus noctua</i>)	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

D'après la bibliographie, les espèces de flore suivantes ont été récemment recensées sur la commune de Rillieux-la-Pape et/ou sont considérées comme potentielles au vu des habitats présents sur l'aire d'étude :

- Renoncule à petites fleurs (*Ranunculus parviflorus*), EN en Rhône-Alpes
- Croix de malte (*Tribulus terrestris*), NT en Rhône-Alpes
- Velaret (*Sisymbrium irio*), VU en Rhône-Alpes

Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes qui nécessiteront d'être prises en compte dans le projet ?	OUI / NON
---	-----------

Le repérage de terrain a d'ores et déjà permis de mettre en évidence les espèces végétales exotiques envahissantes suivantes au niveau du site d'étude :

Espèces végétales exotiques envahissantes	Importance des populations locales
Faux-vernis du Japon (<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Ambrosie à feuilles d'armoise (<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Vergerette annuelle (<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Laurier-cerise (<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Renouée de Bohême (<i>Reynoutria x bohémica</i> Chrtek & Chrtkova, 1983)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)

Séneçon du Cap (<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Aster américains (Aster sp.)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Robinier (<i>Robinia pseudoacacia</i> , L. 1753)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Solidage (Solidago sp.)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)



© EVOLYIA - Tous droits réservés - Sources : © Bing (2019) - Cartosatellite - Biotopie - 2020-10-22T14:48:14

EVOLYIA

Observations d'oiseaux

Prédiagnostic écologique
- Rillieux-la-Pape (69)

Observations d'oiseaux

- Chardonneret élégant
- Faucon crécerelle
- Fauvette à tête noire
- Mésange bleue

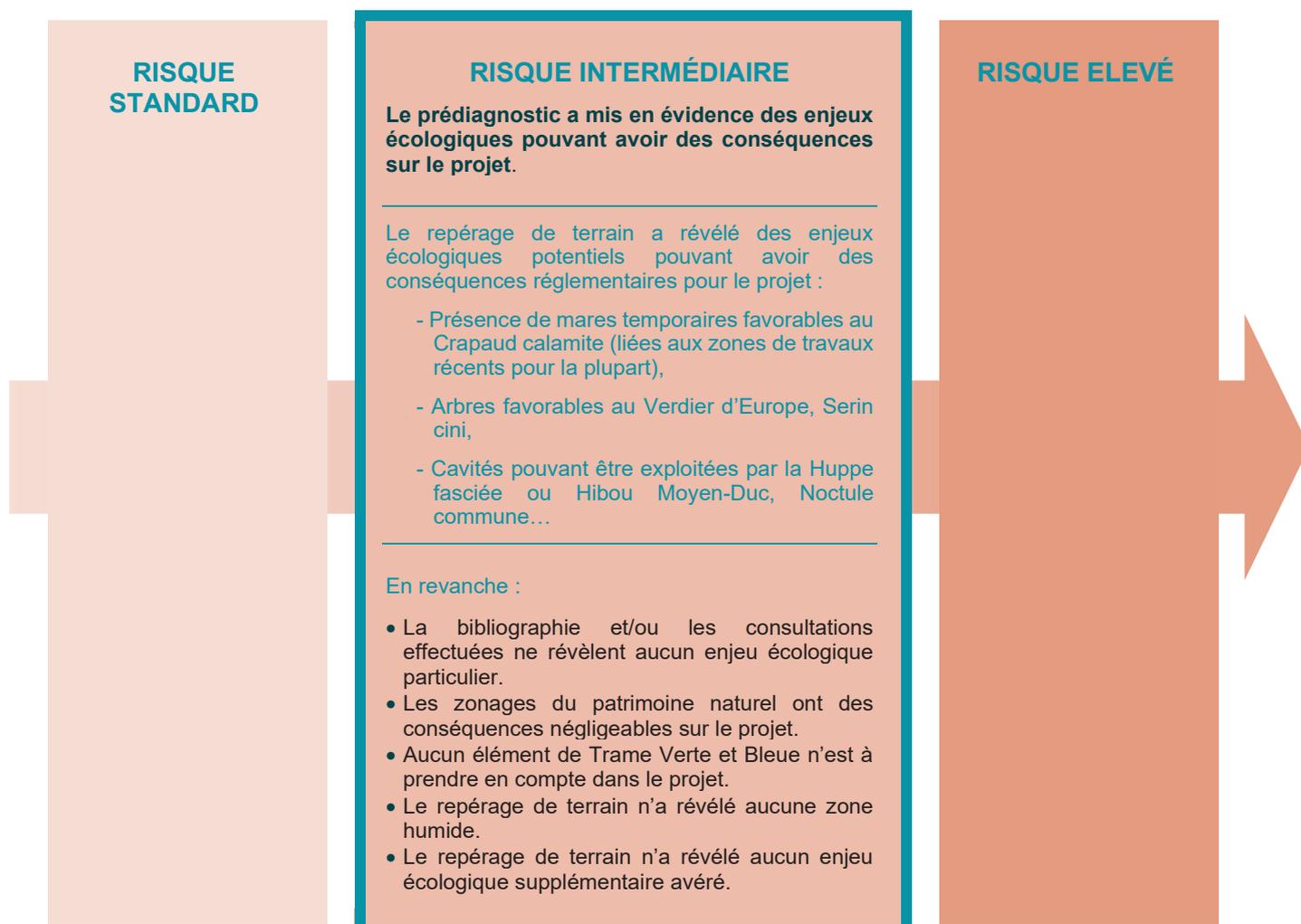
- Mésange charbonnière
- Moineau domestique
- Pic épeiche
- Pic vert
- Pie bavarde
- Pinson des arbres

- Rougequeue noir
- Troglodyte mignon
- Aire d'étude

7 Appréciation du risque biodiversité

Sur la base des éléments précédents, le niveau de « risque biodiversité » sur le site est considéré comme INTERMEDIAIRE. Les critères ayant conduit à qualifier ce niveau de risque sont listés dans le diagramme ci-après.

 **Nota. :** la présence d'espèces animales protégées mais communes (ex. : Hérisson d'Europe, Rougegorge familier...) correspond au risque réglementaire « standard » lié à la biodiversité. De telles espèces sont en effet présentes sur tous les sites présentant un minimum de caractère naturel.



Glossaire

- **Continuité écologique** : Ensemble formé par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Voir ci-après la définition des termes « Réservoir de biodiversité » et « Corridor écologique ».
- **Corridor écologique** : Espaces assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Voir la définition du terme « Réservoir de biodiversité » ci-après pour plus de détails.
- **Enjeu écologique** : Valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments. Il s'agit d'une donnée objective, évaluée sans préjuger des effets d'un projet, définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques. Pour une espèce, sont également pris en compte d'autres critères : l'utilisation du site d'étude, la représentativité de la population utilisant le site d'étude à différentes échelles géographiques, la viabilité de cette population, la permanence de l'utilisation du site d'étude par l'espèce ou la population de l'espèce, le degré d'artificialisation du site d'étude... Pour une végétation ou un habitat, l'état de conservation est également un critère important à prendre en compte. L'enjeu écologique est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré et possède une connotation positive en termes de biodiversité.
- **Implication réglementaire** : Habitat ou espèce protégé que le maître d'ouvrage doit éviter de détruire afin de respecter la réglementation internationale, nationale ou locale. Voir le terme « Protégé » ci-après pour plus de détails.
- **Patrimonial** : Ce terme renvoie à des espèces, végétations ou habitats qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur statut de rareté et/ou de leur niveau de menace à une échelle locale, départementale, régionale, nationale ou supérieure. Ce qualificatif est indépendant du statut de protection de l'élément écologique considéré.
- **Protégé** : Habitat qu'il est interdit de détruire ou espèce qu'il est interdit de chasser, pêcher, cueillir, détruire, et parfois transporter, vendre, acheter, à tous les stades de développement (œufs, jeunes, adultes) et produits dérivés (peaux, plumes, écailles...), selon une réglementation internationale, nationale ou locale. Pour certaines espèces, sont par ailleurs interdites, la destruction, l'altération ou la dégradation de tout ou partie de leur habitat de vie.
- **Réservoir de biodiversité** : Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- **Risque biodiversité** : Risque lié à la biodiversité quant à la faisabilité d'un projet d'aménagement sur le site d'étude. Ce risque prend en compte le niveau d'impact potentiel du projet sur la biodiversité et l'ampleur des mesures d'évitement, de réduction d'impact et/ou de compensation qu'exigeront les services instructeurs.
- **Zonage d'inventaire du patrimoine naturel** : Surface reconnue pour son intérêt écologique, qui n'est pas protégée mais qu'il doit être prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire afin d'y préserver la biodiversité.
- **Zonage réglementaire du patrimoine naturel** : Surface bénéficiant de dispositifs réglementaires destinés à assurer la pérennité des espèces et des habitats. En France, ces zonages sont notamment les suivants : Parcs Nationaux (PN) ; Réserves Naturelles Nationales (RNN) ; Réserves Naturelles Régionales (RNR) ; Arrêté Préfectoral de Protection de BIOTOPE (APPB ou APB) ; Sites Natura 2000 [propositions de Sites d'Importance Communautaire (pSIC), Sites d'Importance Communautaire (SIC), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Zones de Protection Spéciale (ZPS)] ; sites classés et sites inscrits quand ils concernent des éléments du patrimoine naturel.

 Il existe trois catégories de zonages d'inventaire du patrimoine nature : les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de types I et II et les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr

 biotope Biotope - Agence Rhône-Alpes Auvergne Pôle Pixel bâtiment A 26 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne Tel : 04 37 24 03 02	COMPTE-RENDU VISITE DE TERRAIN	
	Projet :	Projet de construction à Rillieux-la-Pape (69)
	Date : 30/10/2020	
Rédacteur	Eva BOYER – Chef de projet Écologue eboyer@biotope.fr - 06 03 68 22 66	

1 Contexte

Le maître d'ouvrage CoGV a un projet de construction sur une parcelle dans le secteur du Loup-pendu sur la commune de Rillieux-la-Pape.

La surface plancher du projet étant d'environ 15 000 m², le projet fait l'objet d'une procédure au cas-par-cas, et c'est dans ce cadre qu'un prédiagnostic écologique a été réalisé afin de préciser les enjeux biodiversité sur le site d'étude.

Le prédiagnostic a mis en évidence la possibilité de présence d'espèces protégées et/ou patrimoniales, mais qui restent globalement communes. Ce document a donc pour objectif de présenter les dispositions que s'engage à prendre le maître d'ouvrage pour répondre aux enjeux potentiels présents sur son site.

2 Engagement du maître d'ouvrage en faveur de la biodiversité

Afin de répondre aux enjeux de biodiversité présents ou potentiellement présents sur le site, le CoGV s'engage à :

- Se faire accompagner par un écologue lors de la conception du projet et des phases sensibles des travaux pour la mise en œuvre des mesures décrites ci-dessous.
- Réaliser les travaux en dehors de la période sensible (reproduction) pour les espèces : printemps/été. Cela permet d'éviter ainsi la destruction potentielle d'œufs ou de jeunes individus en incapacité de fuir les engins.
- Identifier les arbres à cavités à conserver, et les conserver au maximum dans le futur projet. Si un arbre présentant des cavités doit être abattu au regard du plan masse du projet ou pour des questions de sécurité, des nichoirs ou gîtes à chiroptères seront installés sur les arbres restant afin de proposer aux espèces qui utiliseraient potentiellement les cavités de nouveaux lieux de reproduction (typologie et positionnement à définir avec l'AMO écologue du projet).

- Faire valider la palette végétale des plantations par l'écologue, en concertation avec le paysagiste, afin d'éviter les espèces invasives ou les espèces nocives pour la faune. Cela permet également de maximiser le choix des essences favorables aux espèces de faune.
- Les dépressions en eau identifiées ans le prédiagnostic comme favorables au Crapaud calamite ont été créées en 2020 lors des travaux de démolition de la piscine. CoGV propose donc de reboucher ces dépressions et ornières dès l'hiver 2020-2021, avant la prochaine période de reproduction des amphibiens en mars, afin d'éviter d'attirer ces espèces sur le chantier.
- Faire passer un botaniste en période favorable (mai/juin 2021) afin de vérifier l'absence ou la présence des espèces patrimoniales potentielles sur le site d'étude (3 espèces patrimoniales, mais non protégées). Si ces espèces (ou d'autres non identifiées dans le prédiagnostic) sont observées, une mesure de déplacement sur un endroit conservé en espace vert ou de récolte de graines pourra alors être proposée par l'AMO écologue.
- Concernant le groupe des reptiles, le site présente peu de potentiel mais la présence d'espèces communes est toujours possible dans les espaces verts existants. Afin de limiter les impacts, les travaux auront lieu hors période sensible (reproduction) et toutes les caches potentielles (souches, tas de pierre, de branches...) seront enlevées avant les travaux, afin de rendre défavorable le site à la présence des reptiles.
- Conserver un maximum d'arbres existants, en concertation avec l'AMO écologue et le paysagiste, et de compenser au quadruple (environ 200 nouveaux arbres plantés) par la plantation de nouveaux sujets.
- En complément, le maître d'ouvrage veillera à maximiser l'accueil de la biodiversité au sein de son projet, tant sur les espaces verts (par l'installation de gîtes à hérissons, hibernaculums, abris petite faune, hôtel à insecte, bandes fleuries mellifères...) que sur le bâti (installations de nichoirs et gîtes à chiroptères).